

Justificatif généré le 16/09/2022

Support de parution :



Actu-Juridique.fr

Date de parution : 16/09/2022

Département : (75) Paris

URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/630262

N° d'annonce : 630262

FINACOM 2011

Société par actions simplifiée au capital de 150.000 €

Siège social : 16/18, impasse d'Antin 75008 PARIS

538 344 789 R.C.S. Paris

Suivant déclaration en date du 16 septembre 2022, l'associé unique, la société : COFILEBO, société par actions simplifiée, 16/18, impasse d'Antin et 28, rue Bayard, 75008 Paris, 481 811 040 R.C.S. Paris a décidé de dissoudre la société FINACOM 2011 en application de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et aux conditions fixées par ce texte.

Cette dissolution entraîne de plein droit la transmission universelle du patrimoine de la société FINACOM 2011 à la société COFILEBO.

Les créanciers sociaux pourront exercer leur droit d'opposition pendant un délai de trente jours à compter de la date de publication du présent avis, auprès du tribunal compétent.

La présente dissolution ne donnera lieu à aucune procédure de liquidation, la transmission universelle du patrimoine s'opérant à l'expiration du délai d'opposition des créanciers ainsi que la disparition de la personnalité morale et la radiation de la société au R.C.S de Paris.

L'Associé Unique

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeIPSpss3

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeIPSpss3>

